This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

THE LIBRARY
OF
THE UNIVERSITY
OF CALIFORNIA

PRESENTED BY
PROF. CHARLES A. KOFOID AND
MRS. PRUDENCE W. KOFOID

SUR LA

THÉORIE

DE

LA POPULATION,

OU

OBSERVATIONS

SUR LE SYSTÈME PROFESSÉ PAR M. MALTHUS
ET SES DISCIPLES;

Par M. le Vicomte de Morel-Vindé,

PAIR DE FRANCE,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE L'INSTITUT DE FRANCE.

Seconde Edition, revue et augmentée.

PARIS,

Mme. HUZARD (née VALLAT LA CHAPELLE), LIBRAIRE,
RUE DE L'ÉPERON-SAINT-ANDRÉ, N°. 7.

1829.

Mag.

Pur

HB863
M64
1829

SUR LA

THÉORIE

DE

LA POPULATION,

OU

OBSERVATIONS

SUR LE SYSTÈME PROFESSÉ PAR M. MALTHUS ET SES DISCIPLES.

I.

Objet de cet Ecrit.

Quelques disciples de M. Malthus, sans penser au peu d'application que son système pourrait avoir hors des Iles Britanniques, sans égard pour les modifications que lui-même lui a fait subir, en ont extrait quelques principes généraux et absolus, sur lesquels ils se fondent pour en tirer des conséquences qui me paraissent aussi déraisonnables que fatales. Je vais combattre ce système, non sans quelque défiance de mes forces, mais avec l'espoir d'en faire sentir les erreurs et les dangers.

M372881

Je sais que ce système a, pour ainsi dire, fait une secte, et a donné à M. Malthus, son auteur, une immense renommée; mais je sais aussi que ses nombreux disciples, en l'exagérant et le dénaturant, l'ont rendu véritablement funeste, et, au risque de passer pour téméraire, je vais essayer

1°. De prouver la fausseté du principe;

2°. D'exposer les fâcheuses conséquences qu'on en a tirées;

Et, 3°., d'expliquer les causes des erreurs dans lesquelles M. Malthus et ses disciples sont tombés.

II.

Proposition que j'ai à combattre.

M. Malthus, en examinant ce que l'on a nommé le *paupérisme* dans les Iles Britanniques, c'est à dire l'immense quantité de prolétaires qui s'y trouvent, leur misère, et les secours qu'on est obligé de leur donner, a avancé que la principale cause de ce fléau était l'excès de la population résultant des *mariages imprévoyans*. Il appelle ainsi l'union contractée par deux êtres assez imprudens pour s'exposer à faire naître des

enfans sans être assurés d'avance d'avoir les moyens de les nourrir et de les élever. Les disciples de M. Malthus en concluent que la société a *droit* d'opposer à ces maux,

1°. Des moyens préventifs, en mettant des entraves à ces mariages imprévoyans;

Et, 2°., des moyens répressifs, en diminuant (autant que possible sans crime) l'excès de la population.

Je crois avoir fidèlement exposé cette proposition. Examinons-la maintenant en elle-même.

III.

Des Droits de la Société sous ces rapports.

Traitons d'abord la question du droit qu'à cet égard mes adversaires supposent à la société sur chacun de ses membres.

S'il est une vérité triviale et universellement reconnue, c'est que les hommes, en se réunissant en société, ont fait abandon d'une partie de leur volonté et de leur liberté, en échange de la sécurité qu'ils voulaient obtenir dans la jouissance du reste de leurs droits. Or, certainement, le premier des droits dont le citoyen a dû vouloir s'assurer la pleine et libre jouissance

a été celui de satisfaire autant qu'il lui convenait aux besoins physiques que la nature lui a imposés, qui sont de l'essence de l'homme, ou plutôt qui sont l'homme lui-même. Ces besoins sont hors des atteintes des lois sociales : ces lois peuvent bien en régler l'usage sous le rapport moral ; mais jamais, dans aucun cas, elles ne peuvent restreindre cet usage et encore moins en imposer la privation. La société n'aurait pu se former et ne pourrait se conserver si elle n'était pas organisée de manière à ce que chacun de ses membres pût, dans tous les temps, satisfaire à ces besoins physiques, autant qu'il peut lui être nécessaire. Elle a pu déterminer sous quelles conditions il y satisferait ; mais jamais elle n'a pu avoir le droit de lui dire : *Vous n'y satisferez pas.*

Ces besoins par lesquels l'homme *naît*, se conserve et propage son espèce, sont tellement inhérens à son être, que la société ne pourrait avoir le droit d'y attenter que si l'homme cessait d'être lui-même et devenait autre que la nature l'a fait.

Pour mieux faire sentir la fausseté de la proposition que je combats, étendons-la aux autres besoins physiques et supposons un économiste qui dirait aux habitans d'un pays civilisé : Mes

amis, la société souffre, parce qu'il ne se fait pas assez de travail; je présume que la raison de cette insuffisance est que vous dormez trop; il faut donc qu'un grand nombre d'entre vous se prive de sommeil pour assurer le repos des autres..... : ou bien supposons encore un autre publiciste qui, faisant abstraction de tous les vices d'organisation de l'état social pour lequel il écrirait, dirait à ses concitoyens : Mes frères, la société souffre par un déficit de subsistances; je soupçonne que cela vient de ce que vous voulez tous manger.....; je vais écrire un gros livre pour vous prouver qu'il faut qu'un grand nombre de citoyens se résigne à ne plus manger, afin d'assurer la subsistance des autres..... : certes, je n'ai pas besoin de dire comment on qualifierait de telles propositions, et si l'on croirait que la société a le droit d'en ordonner l'exécution. Eh bien! ce que prétendent les disciples de M. Malthus est aussi insensé; car de tous les besoins physiques qui constituent l'homme, celui de la propagation de l'espèce n'est pas le moins impérieux. La société est donc aussi sans droit pour en restreindre *l'usage légitimé par les lois.*

Mais pourquoi m'étendrais-je davantage sur la question du droit de la société à cet égard?

L'examen d'un droit devient superflu lorsque l'exercice de ce prétendu droit peut être démontré impossible. Or, il m'est facile de prouver que non seulement la société n'a pas le droit d'empêcher de satisfaire aux besoins physiques, mais encore qu'elle n'en a pas même la possibilité.

IV.

Du Pouvoir de la Société sous ces mêmes rapports.

Examinons ce que la société pourrait faire pour empêcher ou au moins restreindre les prétendus mariages imprévoyans; j'avoue de bonne foi que je ne le sais pas, et que je n'en conçois même pas le moyen.

En effet, personne ne pense sans doute qu'on puisse arrêter l'essor du besoin le plus irrésistible que nous ait donné le Créateur, celui de reproduire et conserver l'espèce. Jamais ni lois, ni châtimens, ni grilles, ni verrous n'ont pu contrebalancer cet ordre de la nature; en vain a-t-on osé, au nom de la Divinité, commander cette désobéissance à ses éternelles volontés; les cloîtres, les vœux de chasteté, les jeûnes et les cilices, les poisons même y ont échoué :

qu'aurait donc fait la société en défendant comme imprévoyantes un grand nombre d'unions légales? Ce qu'elle aurait fait? Elle aurait créé des liaisons impudiques et substitué des bâtards à des enfans légitimes; elle aurait dépravé les mœurs, augmenté la corruption des basses classes et porté le trouble dans toutes les autres: voilà jusqu'où se serait étendu tout le pouvoir de la société; et ces désordres seraient l'unique et inévitable résultat des restrictions conseillées par M. Malthus et ses disciples.

V.

Deux Considérations capitales négligées par mes Adversaires.

1°. Leur système détruit la première *condition* de l'existence de la classe qui vit uniquement du travail de ses mains.

En effet, s'il est une classe d'hommes pour qui le mariage soit indispensable, c'est celle de ces mêmes prolétaires que l'on veut condamner au célibat. Ces prolétaires n'ont pour vivre que leurs bras, employés tout le jour au service d'autrui. Or, il est de notoriété universelle que l'homme qui donne tout son temps au travail ne

peut s'occuper de ses besoins domestiques. Sa nourriture, ses vêtemens, propreté, ménage, toute son existence intérieure enfin, exigent une femme. Vous ne voulez pas, sans doute, lui donner une concubine, dont la fécondité serait d'ailleurs tout aussi contraire à votre système ; il n'a pas le moyen de payer une domestique, donc il lui faut une épouse. Cette épouse est la servante indispensable de l'ouvrier, la seule qu'il puisse ne pas payer, et qui non seulement ne lui coûte pas, mais encore produise à la maison au moins autant qu'elle y consomme. Cette épouse légitime est une condition *sine quâ non* de l'existence du prolétaire, et je défie M. Malthus et tous ses adhérens de nier cette vérité.

2°. Mais ce n'est pas tout encore, je vais demander ce que deviendrait la moitié du genre humain, je veux dire les *femmes*, si mes adversaires pouvaient réussir dans leur philantropique projet d'empêcher les nombreuses unions légitimes qu'ils se permettent de proscrire sous le nom de *mariages imprévoyans*.

Supposons pour un instant que, par des mesures quelconques, on pût empêcher les mariages des hommes qui n'ont point de moyens assurés de nourrir et d'élever leur famille; supposons encore que ces hommes restassent fidèles

à la chasteté que sans doute on aura aussi *espérée* d'eux, tous ces célibataires forcés laisseront un nombre égal de femmes sans maris et sans existence (car on sait que, dans nos sociétés, les travaux laissés aux femmes sont aussi rares qu'insuffisans), je demande à mes adversaires ce qu'ils feront de ces femmes sans époux et ce qu'elles deviendront..... Je présume que c'est encore une donnée négligée par eux, une considération à laquelle ils n'auront pas pensé....., car certainement leur intention n'aurait pu être de les condamner à être étouffées au berceau, ou à mourir de faim si on veut bien les élever.

VI.

Le Système de mes Adversaires est inapplicable.

Sous quelque rapport que l'on examine le système que je combats, il n'offre dans toutes ses parties qu'une suite constante d'impossibilités; je vais encore en signaler une bien remarquable, et qui présente, ce me semble, une objection sans réplique.

Pour qu'une société bien ordonnée, disent mes adversaires, permette à chacun de ses membres le mariage légitime, il faut qu'il prouve qu'il possède *les moyens suffisans* pour nourrir

et élever la famille qu'il va faire naître. Que veut-on dire par ces mots *moyens suffisans ?* Qu'entendent ces messieurs par cette condition? Sur quelle base et dans quelle proportion établiront-ils cette *suffisance* de moyens? Regarderont-ils comme doué de ces moyens l'ouvrier laborieux et robuste qui n'a que son travail, ou bien, comme le travail peut lui manquer par diverses causes, exigeront-ils qu'il y joigne une portion de propriété, soit territoriale, soit mobilière, et, dans ce dernier cas, sur quelle échelle évalueront-ils cette fraction de propriété? Dans l'incertitude où ils seront du nombre d'enfans dont il sera père, à quelle quotité, à quelle nature de richesses poseront-ils la limite de l'interdiction du mariage, et attacheront-ils le nom de *moyens suffisans?* En vérité, avant de poser en principe général et absolu une telle condition, il fallait au moins se donner la peine d'examiner s'il était possible de la rendre positive, ou même *exprimable*. Il fallait donner des évaluations, préciser des quotités, faire enfin comprendre en quoi pouvaient consister ces *moyens exigés pour se marier;* mais on a trouvé plus court et plus commode de ne point définir ce qu'on entendait par *mariages imprévoyans*, et cependant de rejeter tous les

maux du paupérisme sur ces mêmes mariages sans se rendre compte si la qualification qu'on leur prêtait pouvait être appliquée, ou même expliquée.

VII.

Avantages résultant, pour la Société, des Mariages prétendus imprudens.

Non seulement le mariage du prolétaire, si impolitiquement qualifié de *mariage imprudent*, est une nécessité indispensable et démontrée telle par les paragraphes précédens; mais encore il est, je crois, facile de prouver que ces mêmes mariages sont utiles à la société et doivent être encouragés dans son intérêt.

Cet intérêt est certainement que la société obtienne de ses membres la plus grande somme possible de travail; or, il faut bien reconnaître que, pour cette immense classe de citoyens à laquelle M. Malthus ne veut accorder le mariage que conditionnellement, l'unique stimulant du travail est la crainte de mourir de faim; sans cette crainte toute-puissante et premier mobile de toutes ses actions, l'homme qui, de sa nature, est avant tout et essentiellement paresseux, croupirait oisif, sans produire, pour lui-

même, *son nécessaire* de chaque jour, ni, pour la société, *son superflu* de prévoyance. Cette vérité est démontrée par l'état d'inertie et de misère où restent les sociétés dans les pays où la nature prodigue satisfait seule à tous les besoins de l'homme et lui fournit presque spontanément ses moyens de subsistance; mais dans les climats où elle se montre plus avare, plus vous rendrez énergique cette crainte de mourir de faim, plus vous augmenterez l'ardeur pour le travail, et plus par suite vous obtiendrez de produits. Or, combien cette crainte salutaire ne croîtra-t-elle pas, si le prolétaire l'éprouve, non seulement pour lui, mais encore pour sa femme, mais encore pour ses enfans? Stimulé par les sentimens naturels les plus actifs, voyez à combien d'efforts nouveaux il devra se livrer, et quel accroissement de travail il en résultera *au profit de la société.* C'est donc une inconcevable et funeste erreur que d'avoir prétendu qu'il fallait renfermer dans un seul individu cette crainte de mourir de faim, au lieu de la laisser s'étendre à une famille, et c'est avoir mal compris l'intérêt de la société que d'avoir cru la servir en proposant d'affaiblir ainsi un mobile aussi puissant.

C'est cette même considération (et je le dis

ici occasionellement et sans vouloir traiter cette question, qui sort de mon sujet), c'est, dis-je, cette considération qui rend la distribution des secours publics si difficile à bien régler dans nos sociétés civilisées. On s'y trouve sans cesse placé entre la crainte de laisser périr l'indigent *involontaire*, et le danger d'atténuer le seul stimulant qui force l'homme au travail, la crainte de mourir de faim.

Le peu qu'on vient de lire dans ce paragraphe suffit pour prouver, je crois, sans réplique, que ces mariages prétendus imprudens, si légèrement et si injustement proscrits par mes adversaires, sont au contraire un grand bien social, et un des moyens les plus puissans de stimuler la paresse humaine, et d'accroître la somme générale du travail.

VIII.

Unique Base du Système de M. Malthus.

Voici le grand argument, l'axiome héroïque que M. Malthus a placé en tête de son ouvrage (lequel tout entier est consacré à le développer). C'est sur cet axiome unique que tout repose, c'est lui que l'on oppose à toutes les objections. Tout est dit quand on a prononcé ces

paroles sacramentelles, et c'est article de foi, dont les fidèles ne permettent même pas l'examen; voyons cependant jusqu'à quel point il peut se soutenir.

La preuve indubitable, dit M. Malthus, que la population est surabondante et augmentera toujours à l'excès, est que la population croît en progression géométrique, c'est à dire comme 1 : 2 : 4 : 8 : 16, etc., tandis que la production ne croît qu'en progression arithmétique, c'est à dire comme 1 : 2 : 3 : 4, etc.

J'en demande bien pardon; mais il me semble que ce cliquetis mathématique n'est, dans sa première partie, qu'une grave erreur facile à démontrer, et, dans sa seconde, qu'un non-sens impossible à expliquer.

La population, dit M. Malthus, croît en progression géométrique. Je sais, et il n'est pas difficile de comprendre que si un couple, toujours en santé et toujours fécond, vit trente ans sans trouble, c'est à dire le temps nécessaire pour faire naître et élever deux autres couples jouissant *de ces mêmes priviléges*, ces deux nouveaux couples en produiront quatre autres, ces derniers en donneront huit, et ainsi de suite à l'infini..... Mais, en vérité, peut-on fonder tout un système sur une pareille utopie, et l'expé-

rience de tous les lieux et de tous les âges n'en démontre-t-elle pas la fausseté? Ouvrez tous les registres des peuples les plus favorisés par la civilisation; ouvrez toutes les Statistiques, toutes les Tables de probabilité sur la vie humaine, et voyez ce que devient votre supposition. Voyez ce que la mort moissonne si largement, et ce que tous les accidens empêchent de naître. Si votre rêve avait le moindre fondement, il se serait réalisé quelque part. Où voyez-vous que la population soit augmentée suivant votre chimérique progression? Prenez chaque ville, chaque pays, chaque État, à deux exceptions près dont je parlerai plus loin, et voyez comme on se félicite, au bout de l'année, quand les naissances ont surpassé les décès de quelques centaines d'hommes. On est convenu de compter trois générations par siècle, eh bien! voyons si, dans le dix-huitième siècle par exemple, tel canton qui contenait en 1700 un million d'hommes en a compté deux millions en 1733, quatre millions en 1766, et huit millions en 1800. Telle serait pourtant la conséquence évidente de l'axiome de mes adversaires: bien loin de là, dans le dix-huitième siècle on a estimé très heureux les pays où l'organisation sociale a été assez bonne pour qu'il n'y ait pas eu diminution, au lieu d'accroissement, dans la population.

M. Malthus ne demande même pas trente-trois ans par génération, il établit qu'en règle générale la population double tous les vingt-cinq ans; ses disciples, ne pouvant résister aux accablantes preuves de fait qui démentent cette assertion, se retournent et disent : Qu'importe le temps à l'affaire? Nous voulons bien vous accorder que le temps énoncé par le maître est un peu court; mais quand ce doublement de la population ne serait produit que tous les siècles, ou même tous les deux siècles, la prédiction se réaliserait toujours, et il arriverait un moment où l'on éprouverait la disproportion annoncée par M. Malthus entre la population et les subsistances. Cette concession, que nos adversaires veulent bien nous faire, n'ôte rien à la fausseté du principe. En effet, 1°. d'après l'expérience du passé, avant que la superficie habitable du globe arrivât à être saturée d'hommes au point de manquer *à leur travail*, il faudrait des milliards d'années sans catastrophes dans l'ordre naturel; et 2°. s'il est une vérité reconnue dans tous les temps et dans tous les lieux, professée par tous les publicistes, démontrée par tous les économistes, et avouée par M. Malthus lui-même, c'est que les oscillations de la population, soit en hausse, soit en baisse, sont toujours en rapport avec l'accroissement ou la di-

minution des subsistances : donc tout déficit dans la production amenant de lui-même et naturellement la diminution de la population, il n'y a pas de raison pour craindre que la hausse de la population puisse jamais amener le déficit des subsistances.

Mais laissons cette discussion, véritablement oiseuse, sur le plus ou moins de temps nécessaire pour amener un résultat dont l'expérience démontre l'impossibilité, et revenons au fond de la question.

J'ai suffisamment démontré, je crois, que la population est généralement plutôt stationnaire que croissante. Examinons maintenant la seconde partie de l'axiome de M. Malthus, et voyons si nous la trouverons mieux fondée que la première.

M. Malthus avait dit, dans cette première partie, que partout, et toujours par période de vingt-cinq années, la population croissait en progression géométrique, c'est à dire comme 1, 2, 4, 8, 16, etc. Il suppose, dans la seconde partie, que la production, pendant ces périodes de vingt-cinq ans, ne peut croître qu'en progression arithmétique, comme 1, 2, 3, 4, 5, 6, etc. Or, il me semble que s'il y a erreur de fait dans la pre-

mière proposition, il y a erreur de raisonnement dans la seconde.

En effet, qu'est-ce que la production? M. Malthus sait mieux qu'un autre qu'elle n'est pas le fait spontané de la nature, mais qu'elle est presque exclusivement le résultat d'un travail quelconque exercé sur quelque portion que ce soit des élémens donnés par cette même nature. Or, ce travail ne se fait que par des hommes : donc, tant que le sol ne leur manquera point, plus il y aura d'hommes, plus il y aura de travail fait, et par conséquent plus il y aura de production.

C'est donc le nombre d'hommes qui est spécialement la mesure de la production, et vouloir la considérer d'une manière isolée et indépendante *du nombre de bras qui la font naître*, c'est s'établir sur une base tout à fait idéale et sophistique. La production, considérée abstractivement, ne croît ou ne décroît pas suivant telle ou telle loi absolue, elle n'a pas une certaine progression particulière et distincte, mais elle suit nécessairement le croît ou le décroît de la population : ces deux progressions sont liées l'une à l'autre et sont toujours dans des rapports constans et réciproques; et si celle de la production, c'est à dire des moyens de subsistance, restait en arrière, certainement celle de la po-

pulation ne pourrait pas aller en avant. Il faut donc reconnaître comme fait certain et principe incontestable, que la production suit toujours la population, c'est à dire le nombre des hommes qui la font *naître*, comme, de son côté, la population suit toujours la production, c'est à dire la masse des subsistances qui la font *vivre* : ces deux progressions, je le répète, sont inséparables dans leur marche, soit ascendante, soit descendante.

Mais je vais plus loin encore, et bien éloigné de craindre, comme M. Malthus, que la population ne devance trop rapidement la production, j'ose penser que si l'une des deux progressions devait prendre quelque avance sur l'autre, ce ne pourrait être que celle de la production.

En effet, il est bien reconnu aujourd'hui que, dans tout pays bien constitué, et *où la propriété et le travail sont sans entraves*, toute famille laborieuse produit toujours plus qu'elle ne consomme; la masse réunie de ces faibles superflus individuels donne à la société un immense excédant de production. Elle l'emploie utilement dans ses échanges et elle en obtient une augmentation toujours croissante de richesse et de bonheur. Cet état prospère permet alors à la population de s'accroître, et de tendre sans cesse à

atteindre le niveau de cette production surabondante qui la *précède toujours.*

Mais ce n'est pas ici le lieu d'insister sur cette dernière considération, quelque vraie qu'elle me paraisse; il me suffit d'avoir démontré, je crois, jusqu'à l'évidence que M. Malthus a élevé tout l'échafaudage de son système sur deux propositions également fausses.

IX.

Exceptions énoncées dans le paragraphe précédent.

J'ai dit, dans le paragraphe précédent, que deux pays seulement faisaient exception à l'état stationnaire où reste presque constamment la population chez tous les peuples.

Ces deux pays sont : les États-Unis de l'Amérique septentrionale et la France. Les hommes affluent de toutes parts dans le premier, parce que la terre y est large et ouverte ; tout le monde y trouve place; chacun y jouit d'une entière liberté, et il en résulte à la fois importation d'hommes et augmentation de naissances ; quant à la France, nous verrons plus bas à quoi sont dus les immenses accroissemens de sa population actuelle.

X.

Conséquences tirées du Système de M. Malthus.

Qu'il me soit permis, avant d'aller plus loin, de faire remarquer quelles funestes conséquences on peut tirer d'un faux principe.

Je n'ose dire jusqu'à quel excès quelques sectaires de M. Malthus ont poussé les conséquences de son système. Il fallait, selon celui-ci, que l'Administration se hâtât d'intervenir pour empêcher les pauvres de se marier. Cet autre, qui prévoyait qu'il pourrait bien en résulter bon nombre de bâtards, proposait, pour s'en débarrasser, la destruction de tous les hospices d'enfans-trouvés. Un troisième, pour en finir plus tôt avec les pauvres et leurs familles, demandait la suppression de toute aumône, de tout secours à domicile, et même celle des hôpitaux; quelques uns allaient encore plus loin et laissaient entendre que la guerre ou la peste pourraient bien n'être pas sans utilité pour remettre la société en équilibre; et pourtant ces prétendus économistes ne sont pas des barbares! mais s'égarant sur la foi du maître, ils croient encore servir ainsi et la société et l'humanité même.

Je n'exagère rien dans ce triste tableau, j'en adoucis plutôt les traits, et si je citais les livres et écrits périodiques, tant français qu'étrangers, où j'ai trouvé toutes ces belles choses et ces bénins projets, on serait stupéfait qu'un système aussi déraisonnable ait pu égarer tant de bons esprits.

XI.

Cause première des Erreurs de M. Malthus, et véritable Source des Maux dont il cherchait le remède.

Il me reste à chercher maintenant comment de telles erreurs ont pu originairement séduire un génie aussi élevé et aussi méditatif que celui de M. Malthus.

Je crois qu'il est facile de trouver l'explication de cette anomalie dans les circonstances où son auteur s'est trouvé.

Nous sommes principalement frappés des maux qui nous entourent, et le triste spectacle qu'ils offrent à nos yeux exerce sur nous une immense et involontaire influence; en lisant M. Malthus, on reconnaît qu'il n'a vu que l'Angleterre et l'Irlande, et qu'il a cru pouvoir ensuite gé-

néraliser les idées que les circonstances particulières à ces deux pays avaient fait naître dans son esprit.

Il a vu en Irlande une population nombreuse, réduite presque universellement à la dernière misère; il a vu en Angleterre une masse effrayante de prolétaires vivant exclusivement des salaires de l'industrie et exposés à toutes les chances de cette existence précaire. Il s'est hâté d'en conclure qu'il y avait trop d'hommes, et au lieu de fouiller plus avant, et de rechercher si, dans ces deux pays, ce n'était pas plutôt la société qui manquait à ses devoirs envers cette prétendue surabondance d'hommes, il a trouvé plus expédient de s'en prendre à ces hommes eux-mêmes.

Essayons d'approfondir cette question, et voyons si nous n'absoudrons pas les victimes, en découvrant les vices de l'organisation qui les condamne à des maux qu'il est hors de leur pouvoir d'éviter.

Commençons par l'Irlande, qu'y voyons-nous?

De grands propriétaires qui vont dévorer tous leurs revenus en Angleterre, et abandonnent leurs malheureux vassaux à la rapacité de leurs gérans; un système général d'exploitation, souvent commandé par des intérêts politiques, et

plus déplorable encore que celui de nos métairies en France; un clergé protestant jouissant de biens immenses éternellement inaliénables et indivisibles, et que son intérêt, comme son fanatisme, met en opposition avec toute la population catholique, à laquelle il est lui-même en horreur; cette même population encore surchargée de son propre clergé papiste, qui, n'étant ni doté ni salarié par l'Etat, vit entièrement aux dépens de ses ouailles, déjà si pauvres; tout un peuple sans propriétés et presque sans travail, plongé depuis des siècles dans une sorte d'abrutissement, dont d'autres siècles suffiraient à peine pour le rendre capable de sortir.... Et c'est à la vue de cette population que M. Malthus s'écrie: Il y a trop d'hommes. Oui sans doute, là il y a trop d'hommes; mais est-ce à ces malheureux qu'il faut le reprocher, et M. Malthus n'aurait-il pas été plus dans la justice et dans la vérité, en développant, avec tout son talent, les vices d'organisation sociale qui produisent, non pas ce trop d'hommes, mais ce trop de victimes de cette organisation même.

Si de l'Irlande nous passons à l'Angleterre, d'autres causes produiront les mêmes effets.

Là, le respect des choses anciennes et l'orgueil de famille ont mis dans les mœurs la passion

de l'inégalité de partage entre les enfans. La propriété territoriale tend sans cesse à s'agglomérer dans les mêmes mains. Tel grand seigneur possède des comtés entiers, telle duchesse possède quarante-cinq mille hectares autour de son château. Cet abus, je devrais plutôt dire cette manie, est tel qu'il n'y a pas un paysan qui, s'il possède un arpent de terre ne s'empresse de faire un aîné.

A cette première cause de création et de conservation perpétuelle des grandes agglomérations de propriétés, joignez la fureur des substitutions et l'énorme quantité de biens tenus en main-morte par le clergé, et voyez si le nombre des prolétaires ne doit pas augmenter sans cesse, et si jamais un seul de ces malheureux peut aspirer à prendre rang dans la société comme propriétaire.

Qu'en résulte-t-il? C'est que pour deux millions d'hommes peut-être attachés à la propriété, il y a douze ou treize millions de prolétaires attendant leur existence du travail qu'ils peuvent trouver à faire.

Mais ces hommes n'obtiennent qu'en petit nombre ce travail sur le sol même. L'immense étendue des parcs d'agrément, les cultures vertes pour faire des bestiaux gras, les instrumens agri-

coles perfectionnés rendent plus rares, de jour en jour, les travaux du journalier agraire.

Une masse énorme est donc obligée de se réfugier dans l'industrie manufacturière, et là tout est pour elle accident inévitable et malheur sans remède: d'abord, l'intérêt du fabricant est de réduire les salaires au plus bas prix possible; puis, si le commerce souffre, si les demandes s'arrêtent, si de nouvelles machines s'inventent, si l'ouvrage manque enfin, à l'instant deux ou trois millions d'ouvriers sont simultanément conduits de la famine à la révolte. Là, sans doute, M. Malthus trouve encore des hommes de trop; mais j'oserai le demander à lui-même: Est-ce la faute de ces hommes si la société est tellement constituée que son territoire soit envahi par quelques uns des citoyens de telle sorte que nul autre ne puisse posséder? Ouvrez le marché de la terre à tous les prolétaires, vous n'aurez plus trop d'hommes, et vous verrez sans crainte croître rapidement une population aisée, contente, et par conséquent soumise aux lois.

Malheureusement, ainsi que je l'ai dit, dans les pays pour lesquels M. Malthus a écrit, l'opinion et les mœurs s'opposent à cet unique moyen de remédier aux dangers du paupérisme: chaque jour, ils augmentent par une effrayante

progression, et ils ne cesseront d'augmenter, à moins *qu'on ne tue ou qu'on ne déporte les hommes, ou encore qu'on ne les empêche de naître*, comme le proposent les disciples de M. Malthus..... Non, ce n'est point avec de tels sophismes qu'on arrêtera de si grands maux, c'est aux habiles législateurs de l'Angleterre, c'est à ses savans publicistes qu'il appartient de proposer des remèdes : ils sont difficiles et ne peuvent être que très lents; mais qu'on s'en occupe sans relâche, et qu'on n'attende pas qu'une révolution les amène, elle serait terrible, parce qu'elle s'attaquerait à la propriété.

XII.

Preuve tirée de la comparaison avec la France.

Pour prouver encore plus la vérité des causes que j'assigne au paupérisme de l'Angleterre, et la fausseté de celles que M. Malthus lui suppose, examinons l'état de la France. Avant la révolution, elle avait peine à nourrir vingt-quatre millions d'habitans, dont beaucoup étaient dans un tel état de détresse, que M. Malthus aurait pu nous dire aussi que, dans une grande partie de nos provinces, nous avions trop d'hommes. Ce-

pendant notre manie d'agglomérer la propriété était bien moins générale qu'en Angleterre : eh bien ! notre révolution est venue; elle a mis dans le commerce tous les biens du clergé; elle a divisé une foule de grandes propriétés; elle a détruit les mains-mortes, les substitutions, les droits d'aînesse, et en moins de quarante années, malgré les fléaux et les guerres de la révolution et de Bonaparte, qui ont moissonné pendant vingt-cinq ans une foule de citoyens et toute notre jeunesse mâle, la France a fait naître et a nourri dans le bonheur et l'aisance dix millions d'hommes de plus, et si rien ne vient y entraver la libre disposition de la propriété elle est loin encore d'être au terme de cette admirable progression.

Cherchons donc le mal où il est, et n'allons pas accuser les victimes là où il ne faudrait combattre que l'organisation qui les opprime.

XIII.

Preuve tirée de la comparaison avec l'Espagne.

Enfin, pour démontrer encore plus combien M. Malthus s'est trompé sur les causes des maux qui affligent les Iles Britanniques, opposons à

l'exemple des prospérités de la France celui des détresses du pays de l'Europe où les vices d'organisation sociale (que j'accuse seuls de ces mêmes maux) sont les plus exagérés : voyez l'Espagne et le déplorable état de sa population ; outre les vices de son existence politique et religieuse, examinez quel esclavage est imposé à la propriété. Les prêtres et les couvens y possèdent en *main-morte* deux cinquièmes du territoire ; la Couronne et les majorats, c'est à dire les substitutions *sans terme*, paralysent pour toujours deux autres cinquièmes ; à peine un dernier cinquième est-il possédé par les citoyens et livré à la circulation, non pas encore tout à fait librement, mais grevé de toutes les prestations sacerdotales et de toutes les gênes féodales. Qu'en résulte-t-il ? C'est que la classe des propriétaires intermédiaires manque presque entièrement, et que la misère est le partage inévitable de tout ce qui n'appartient pas aux deux ordres privilégiés : or, tout le monde sait à quel excès cette misère est portée.

Le peuple supporte cependant patiemment cet état déplorable, parce qu'il est à un tel degré d'ignorance et de superstition, qu'il n'en conçoit pas d'autre ; il en a, en quelque sorte, contracté l'habitude et s'en dédommage en se

glorifiant, pour ainsi dire, de sa sobriété forcée; encore, cette sobriété est-elle presque du luxe: car souvent sa chétive nourriture lui manque entièrement, et alors il ne connaît d'autre ressource que d'aller mendier à la porte des couvens, ou, s'il lui reste quelque énergie, de se faire contrebandier ou voleur.

Cette détresse de tout un peuple est évidemment le résultat de cet immuable envahissement de la propriété territoriale, qui a rendu toute amélioration impossible. Le prolétaire, ne pouvant jamais devenir propriétaire, n'a pu prendre l'amour et l'habitude d'un travail dont le but et la récompense lui manquaient; courbé de plus sous le joug de tous les monopoles industriels, il est resté de trois siècles en arrière de la civilisation européenne; et cette population infortunée, loin de s'élever, suivant la chimérique progression de M. Malthus, tend sans cesse à décroître et à s'éteindre; là cependant plus que partout ailleurs, M. Malthus ne manquerait sûrement pas de trouver *trop d'hommes;* mais au moins, cette fois, j'espère, il n'en accuserait pas *les mariages imprévoyans*, et ne s'aveuglerait pas sur les véritables causes.

Dans ces trois exemples, de l'Espagne, des Iles Britanniques et de la France, on voit clai-

rement l'échelle des détresses ou des prospérités qui résultent de l'esclavage ou de la liberté de la propriété territoriale, et je ne sais comment on pourrait résister à l'évidence de cette preuve.

XIV.

Application à la France de quelques unes des considérations précédentes, et Conclusion.

En terminant cette partie de mon écrit relative à la libre disposition de la propriété, je dois avouer que, quels que soient déjà nos progrès sociaux sous ce rapport, la France n'est cependant point entièrement délivrée du système d'entraves que divers préjugés voudraient encore imposer à la propriété. On a essayé récemment de l'introduire dans nos lois; mais cette fatale tentative a heureusement échoué. Bonaparte aussi, en tâchant de créer une nouvelle aristocratie en France, nous a imprudemment donné l'institution de ces mêmes substitutions sans terme, sous le nom de *majorats;* mais notre esprit public les repousse: et, sauf quelques esprits faux, égarés par l'orgueil de leur nom, par le regret du passé, ou par le désir de quelque vain titre, l'immense majorité de la nation répugne à ces déplorables majorats, niaiserie

orgueilleuse, aussi nuisible à la famille même qu'à la société tout entière. On peut prédire à coup sûr que la génération qui nous suivra en fera justice.

Notre esprit public ne repousse pas moins les nouvelles donations *en main-morte* que divers ecclésiastiques ou corporations religieuses ont surpris ou peuvent surprendre encore à la crédulité et à la faiblesse. Ce clergé s'est trompé; il a cru se refaire une dotation inaliénable, et avant la fin du siècle, ce ne seront que de *nouveaux biens nationaux* qu'il aura créés, et qu'au premier besoin le Gouvernement remettra dans la circulation, tant la stagnation forcée de la propriété immobilière, de quelque manière qu'elle s'établisse, implique contradiction avec toute bonne organisation sociale.

Il résulte de toutes les observations contenues dans le présent écrit :

1°. Que M. Malthus et ses disciples se sont étrangement trompés en supposant que l'excès de population était la cause de la détresse des basses classes et du paupérisme ;

2°. Que la cause de ces maux est uniquement l'agglomération et l'esclavage de la propriété territoriale dans les pays pour lesquels M. Malthus a écrit ;

Et 3°. enfin, que, de tous les pays de l'Europe, la France est celui qui est dans la meilleure voie. Elle seule jusqu'ici, par ses institutions et ses mœurs, amenant et conservant les proportions les plus convenables entre les propriétaires et les prolétaires, pourra sans danger voir croître sa population dans une immense proportion. Pour arriver à cette perfection sociale, il n'y a qu'à *laisser faire*. Il est en effet démontré jusqu'à l'évidence que partout où la propriété territoriale restera complétement libre et sans entraves, elle se distribuera nécessairement suivant les besoins de chacun et l'intérêt de tous; l'équilibre entre les propriétaires et les prolétaires, n'éprouvant alors que de bien légères oscillations, donnera toujours le travail à la demande et la demande au travail.

IMPRIMERIE DE Mme. HUZARD (née VALLAT LA CHAPELLE),
RUE DE L'ÉPERON-SAINT-ANDRÉ, N°. 7.

14 DAY USE
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED

LOAN DEPT.

This book is due on the last date stamped below, or on the date to which renewed.
Renewed books are subject to immediate recall.

30Oct'63DW

MAR 30'64-5PM

APR 4 - 1966 8 2

8 '66 13 RCD

LD 21A–40m-4,'63
(D6471s10)476B

General Library
University of California
Berkeley

GAYLAMOUNT
PAMPHLET BINDER
Manufactured by
GAYLORD BROS. Inc.
Syracuse, N. Y.
Stockton, Calif.